

RAPPORT DE MISSION

**COLLECTE DES DONNEES ET ACCOMPAGNEMENT DES POINTS FOCALX
DES ENTREPRISES ET DES ENTITES ETATQUES DE LA PROVINCE DU
HAUT-KATANGA A LA TELEDECLARATION**



Par

Gilbert DENINGAIDI

Expert Technique chargé de la
Collecte et Analyse des données

Novembre 2022

I. Contexte et justification de la mission

La République Démocratique du Congo doit publier, au plus tard le 31 décembre 2022, son Rapport ITIE-RDC couvrant les Exercices 2020 et 2021.

L'élaboration dudit rapport requiert le déploiement des Experts du Secrétariat Technique sur le terrain pour sensibiliser et accompagner les administrations publiques, les entreprises minières et pétrolières à effectuer correctement leur déclaration à l'ITIE au moyen du logiciel de télédéclaration appelé T/SL d'une part et, d'autre part, à collecter physiquement les données auprès des parties déclarantes qui ne peuvent pas effectuer la télédéclaration.

Quelques mois après la tenue de l'atelier de lancement de la collecte des données par le Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC, il a été constaté que les parties déclarantes traînaient les pas pour effectuer leur déclaration.

En vue de les amener à déclarer pour permettre à la RDC de respecter l'échéance du 31 décembre 2022, par ordre de mission n°064/COORD/ITIE-RDC/ST/GD/2022 du 10 novembre 2022, le Coordonnateur National de l'ITIE-RDC m'a envoyé dans la Province du Haut-Katanga.

II. Objectif de la mission

Exécutée pendant treize jours, soit du 13 au 25 novembre 2022, ma mission avait pour objectif de :

- accompagner les Points focaux des entreprises et des entités étatiques du Haut-Katanga à déclarer à l'ITIE, en utilisant le Progiciel T/SL ;
- collecter les données (informations requises par la Norme ITIE) pour l'élaboration du Rapport ITIE-RDC 2020-2021 ;
- collecter les données pour l'élaboration du Rapport ITIE sur la forêt.

III. Activités réalisées et résultats obtenus

Mes activités ont consisté essentiellement à :

- descendre sur le terrain pour sensibiliser et accompagner de manière rapprochée les parties déclarantes ;
- recevoir et accompagner les Points focaux des entreprises dans les installations de l'Antenne du Secrétariat Technique à Lubumbashi ;
- mettre à niveau les Collègues de l'Antenne sur la télédéclaration et sur les règles d'analyse et de correction des déclarations des entreprises.

Dans les deux premiers cas, du 14 au 24 novembre 2022, accompagné tantôt du Chef d'Antenne, tantôt de Monsieur Constant MORO, j'ai visité et

accompagné les entreprises suivantes, entre autres : KAMOA COPPER COMPANY SA, KIPUSHI CORPORATION SA (KICO), IVANHOE MINES EXPLORATION DRC SARL, IVANHOE MINES RDC SARL, MUTANDA MINING (MUMI), EXCELLEN MINERALS SARL, CNMC HUACHIN MABENDE MINING SA, HUACHIN METAL LEACH SA, MISOLE MINING SARL, SOCIETE D'EXPLOITATION DE SHAMITUMBA SAS, KAMBOVE MINING SAS, KAI PENG MINING SARL, SOCIETE D'EXPLOITATION DE KIPOI S.A (SEK), etc.

En ce qui concerne l'encadrement des Collègues de l'Antenne, à leurs demandes récurrentes, j'ai été amené, chaque fois que de besoin :

- à les initier sur les points d'attention de l'analyse d'une déclaration à l'ITIE ;
- à les mettre à niveau sur les règles de la télédéclaration pour les aider à accompagner les entreprises à mieux effectuer leur télédéclaration.

En termes des résultats obtenus, à mon arrivée à Lubumbashi, le Tableau de suivi des déclarations des entreprises indiquait, au 14 novembre 2022, 12 entreprises ayant importé leurs déclarations dans le T/SL. Au 16 novembre, 21 entreprises avaient importé leurs données dans le T/SL et pendant que je quittais Lubumbashi 44 entreprises avaient déclaré.

IV. Recommandations

Un meilleur suivi-accompagnement des entreprises minières basées dans le Grand Katanga exige de nos Collègues de Lubumbashi une maîtrise du processus ITIE dans les trois points fondamentaux que sont la Norme ITIE et les informations requises pour un Rapport ITIE, les éléments clés pour la vérification du remplissage correct et exhaustif des Formulaires de Déclaration (Analyse d'une déclaration), la manipulation du T/SL.

C'est pour cette raison qu'ils sollicitent du Coordonnateur National et de l'Expert Technique Responsable de planifier des séances de mise à niveau (formation) en leur faveur.

Fait à Kinshasa, le 30/11/2022

Gilbert DENINGAIDI M.